

RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2009

IDENTIFICATION DU PROJET

a.s.b.l. : UPPL

Nom du projet : TRIANGLE

Adresse : Bureau : 18, rue de la Dodane
5000 NAMUR

Siège social : 92, rue Despars
7500 TOURNAI

Projet débuté : le 1^{er} mars 1999

NATURE DU PROJET

Type de mesure : Formation de groupe
Formation individuelle

Population : Auteurs d'infractions à caractère sexuel

INTRODUCTION

Dans ce rapport, nous exposons les activités du département Formation TRIANGLE de l'UPPL dans le cadre de sa 11^e convention avec le SPF Justice.

Nous organisons des formations socio-éducatives, d'une part, et d'autre part, la sensibilisation des acteurs judiciaires à notre offre de service dans le cadre des mesures judiciaires alternatives.

Dans ce rapport annuel 2009, nous observerons l'encadrement des 188 participants de la file active (soit les dossiers reçus en 2008 et toujours en cours en 2009 ainsi que les nouveaux dossiers 2009), les activités d'animation, de sensibilisation des partenaires et les activités d'équipe.

Les participants sont pris en charge dans des groupes de responsabilisation pour auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS). A titre exceptionnel, nous avons un module individuel.

Au cours de cette année, nous avons débuté un réaménagement de notre programme de formation afin d'optimiser davantage notre méthodologie, notamment en fonction de l'évolution des théories cognitivo-comportementales. Dans les pages suivantes, nous verrons que ce changement a notamment des répercussions sur le nombre d'heures de formation de groupe qui passe de 78 à 75H.

Durant 2009, nous avons animé 16 groupes : 6 à Bruxelles, 4 à Namur, 2 à Liège, 1 à Libramont, Arlon, La Louvière et Tournai.

Les objectifs de notre programme visent tant la responsabilisation que la conscientisation et le savoir-faire des participants.

Nous avons reçu 133 nouveaux dossiers, soit 25 dossiers de plus qu'en 2008.

RAPPORT QUANTITATIF D'ACTIVITE

Période : année 2009

1. PERSONNEL

NOM et Prénom	Diplôme	Fonction	Régime de travail	Date d'entrée	Date de sortie
SERMON Véronique	Licence en criminologie et en sexologie	Coordinatrice	8/10	15.04.1999	
LAERMANS Dimitri	Licence en psychologie	Formateur	10/10 et 5/10 au 05.10.2009	06.03.2003	
TANNIER Sarah	Licence en psychologie	Formatrice	8/10	01.08.2004	07.04.2009
SCHEFFERS Christophe	Licence en psychologie	Formateur	8/10	01.02.2005	
BASTAENS Sandra	Licence en psychologie	Formatrice	5/10	01.05.2005	
CAUCHETEUX François	Licence en psychologie	Formateur	8/10 et 10/10 au 08.04.2009	01.01.2007	
MAURAGE François	Licence en psychologie	Formateur	8/10	01.03.2008	15.10.2009
WATELET Valérie	Licence en criminologie	Formatrice	5/10	08.09.2008	30.11.2009
MARTIN Elodie	Graduat en secrétariat	Secrétaire	10/10 (absente du 31.05.2009 au 08.11.2009)	01.01.2005	
QUAIRAIAT Marie-Charlotte	Licence en psychologie	Formatrice	5/10	01.05.2009	
BOUCHEZ Vanessa	Graduat en secrétariat	Secrétaire	10/10	01.06.2009	31.10.2009

Au cours de cette année, il y a eu quelques changements dans le personnel. En effet, depuis le 07 avril, Sarah TANNIER est écartée par le médecin du travail en raison des risques de santé pour sa grossesse et est remplacée, depuis mai, par Marie-Charlotte QUAIRAIAT à mi-temps.

Depuis le 08 avril, François CAUCHETEUX est passé de 4/5 à temps plein.

Depuis juin, notre secrétaire, Elodie MARTIN, était absente en raison de problèmes de santé liés à sa grossesse suivie de son congé de maternité. Elle a été remplacée par Vanessa BOUCHEZ jusqu'au 30 octobre.

A partir du 5 novembre, Dimitri LAERMANS est passé d'un temps plein à un mi-temps à sa demande.

Quant à François MAURAGE et Valérie WATELET et à leur demande ils ont quitté notre service respectivement le 15 octobre et le 30 novembre.

2. ENCADREMENT DES PERSONNES FAISANT L'OBJET D'UNE MESURE JUDICIAIRE ALTERNATIVE

2.1. LES GROUPES ORGANISES EN 2009 (250 séances en 2009)

NAMUR :

- Groupe 17 : le jeudi de 16H à 19H, du 30/09/2008 au 24/03/2009 (11 séances en 2008 et 13 séances en 2009) ;
- Groupe 18 : le mardi de 14H à 17H, du 17/02/2009 au 18/08/2009 (24 séances en 2009) ;
- Groupe 19 : le mardi de 14H30 à 17H30, du 02/06/2009 au 24/11/2009 (24 séances en 2009) ;
- Groupe 20 : le jeudi de 15H à 17H, du 03/09/2009 au 25/03/2010 (10 séances en 2009).

BRUXELLES :

- Groupe 12 : le mercredi de 9H30 à 12H30, du 10/09/2008 au 04/03/2009 (15 séances en 2008 et 9 séances en 2009) ;
- Groupe 13 : le mercredi de 17H30 à 20H30, du 24/09/2008 au 01/04/2009 (11 séances en 2008 et 13 séances en 2009) ;
- Groupe 14 : le lundi de 9H30 à 12H30, du 02/02/2009 au 13/07/2009 (24 séances en 2009) ;
- Groupe 15 : le mercredi de 17H à 20H, du 27/05/2009 au 17/11/2009 (24 séances en 2009) ;
- Groupe 16 : le jeudi de 17H à 20H, du 10/09/2009 au 12/11/2010 (10 séances en 2009)
Ce groupe a été interrompu au bout de 10 séances suite au manque de motivation des participants et au sabotage des techniques d'intervention proposées par les formateurs. Ceux-ci ont dès lors bénéficiés d'un suivi individuel ;
- Groupe 17 : le mercredi de 17H à 20H, du 04/11/2009 au 16/06/2010 (6 séances en 2009).

LIEGE :

- Groupe 7 : le mercredi de 9H30 à 12H30, du 17/12/2008 au 24/06/2009 (1 séance en 2008 et 23 séances en 2009) ;
- Groupe 8 : le mardi de 17H à 20H, du 24/11/2009 au 11/05/2010 (3 séances en 2009).

ARLON :

- Groupe 1 : le lundi de 13H15 à 16H15, du 20/10/2008 au 27/04/2009 (8 séances en 2008 et 13 séances en 2009).

LIBRAMONT :

- Groupe 3 : le lundi de 16H30 à 19H30, du 11/05/2009 au 23/11/2009 (24 séances en 2009).

TOURNAI :

- Groupe 3 : le mercredi de 17h à 20H, du 15/07/2009 au 10/02/2010 (18 séances en 2009).

LA LOUVIERE :

- Groupe 1 : le jeudi de 9H30 à 12H30, du 09/04/2009 au 02/07/2009 (12 séances en 2009)
Ce groupe a été interrompu au bout de 12 séances suite au manque de motivation flagrant des 5 participants restants. Ceux-ci ont poursuivi par une formation individuelle.

Nos groupes sont composés de 5 à 6 participants.

Les perspectives de groupes du premier trimestre 2010

Dans le courant du prochain trimestre, 4 groupes devraient se mettre en place dans les arrondissements de Bruxelles, Namur, Arlon et Mons.

2.2. NOUVEAUX DOSSIERS

Le calcul est effectué depuis 2004 (année où le service a commencé à recevoir un nombre significatif de dossiers).

Nouveaux dossiers	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Janvier à mars	15	21	32	41	24	32
Avril à juin	14	16	33	33	26	49
Juillet à septembre	12	25	30	15	23	23
Octobre à décembre	16	23	31	19	31	29
TOTAL	57	85	124	108	104	133

Nous pouvons observer qu'avec le nombre de dossiers qui nous sont parvenus au cours de ce dernier trimestre, nous avons dépassé le chiffre de l'année 2008 de manière significative.

2.3. ETAT DES MESURES DE LA FILE ACTIVE

ETAT DES MESURES	NOMBRE
Intake (IK)	25
Phase préparatoire (P)	12
En cours (E)	38
Interrompue (In)	31
Terminée (T)	82
TOTAL	188

Au cours de ces deux premiers trimestres, la formation a été interrompue pour 31 participants:

- 15 ont eu plus de deux absences, ils ont donc été exclus du programme ;
- 5 ont été orientés vers un suivi thérapeutique plus adapté ;
- 5 sont en attente de jugement et préfèrent attendre une décision judiciaire ;
- 1 a dû intégrer la prison pour purger sa peine ;
- 5 ont été vus en prison et attendent des congés ou une libération pour être pris en charge.

2.4. ORIGINE DES MESURES EN COURS

ORIGINE DES MESURES	Dossiers file active janvier à décembre 2009	Pourcentage sur l'année 2008	Pourcentage sur l'année 2007	Pourcentage sur l'année 2006	Pourcentage sur l'année 2005
Médiation pénale	66 (40 %)	42 %	38 %	31 %	26 %
Alternative à la détention préventive	16 (9 %)	10 %	12 %	14 %	11 %
Probation	58 (36 %)	32 %	36 %	39 %	43 %
Autre	23 (15 %)	16 %	14 %	16 %	20 %
TOTAL	163*	100 %	100 %	100 %	100 %

*188 dossiers moins les 25 intakes.

Sur les 23 dossiers qualifiés « autres » :

- 9 sont des participants venus de leur propre initiative (dont 8 sont en passe d'être judiciarisés) ;
- 4 sont en libération conditionnelle ;
- 6 sont issus de la Défense Sociale ;
- 3 sont des grands mineurs (17 ans) envoyés sur ordonnance du Juge de la Jeunesse ;
- 1 participant se trouvait dans une situation de probation prétériorienne.

2.5. TYPE DE MESURE DE LA FILE ACTIVE

Une formation de groupe comprend 78H :

TYPE DE MESURE	Nombre de mesures	Nombre d'heures prestées	
Formation individuelle (FI)	38	743H30	
		Entretiens individuels	Heures de groupe
Formation de groupe (FG)	108	495H15	2 719H30
Total	146	3 958H15*	

Les heures reprises ci-dessus comprennent les heures de formation, les briefings/débriefings qui les accompagnent ainsi que les temps de déplacement.

* Ce total ne comprend pas la formation continue, ni le pôle divers de la rubrique animation/formation.

2.6. EVOLUTION DES MODULES DE FORMATION (selon les nouveaux dossiers de l'année 2009)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
FG	9	12	6	3	29	45	99	79	87	111
FI	9	11	15	13	28	40	25	29	17	33
TOTAL	18	23	21	16	57	85	124	108	104	144*

* Le total est de 144 au lieu de 133, car 11 participants ont débuté en groupe et ont bifurqué vers une formation individuelle : 9 suite à l'éclatement du groupe auquel ils participaient (La Louvière et Bruxelles) et 2 suite à des difficultés d'adaptation au groupe liées à leur personnalité.

2.7. ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES NOUVEAUX DOSSIERS 2009

ARRONDISSEMENT POURVOYEUR	Année 2009	% sur l'année 2008	% sur l'année 2007	% sur l'année 2006	% sur l'année 2005
Bruxelles	28 (21%)	25 %	19 %	24 %	25 %
Nivelles	9 (6.5 %)	7.5 %	9 %	7.5 %	8 %
<i>Sous total de la Cour d'appel de Bruxelles</i>	37 (27.5 %)	32.5 %	28 %	31.5 %	33 %
Arlon	5 (4 %)	6 %	0 %	0 %	1.25 %
Dinant	7 (5 %)	2 %	2.5 %	1.5 %	1.25 %
Huy	3 (2 %)	3 %	4 %	5 %	1.25 %
Liège	9 (6,5 %)	10.5 %	13 %	14 %	17.5 %
Marche	7 (5 %)	2 %	2.5 %	6.5 %	2.5 %
Namur	24 (18.5 %)	19.5 %	19 %	14.5 %	27 %
Neufchâteau	5 (4 %)	4 %	5.5 %	2.5 %	1.25 %
Verviers	1 (1 %)	4 %	2.5 %	5.5 %	10 %
<i>Sous total de la Cour d'appel de Liège</i>	61 (46 %)	51 %	49 %	49.5 %	62 %
Charleroi	8 (6 %)	1 %	4 %	4 %	2.5 %
Mons	6 (4.5 %)	5 %	4.5 %	5.5 %	0 %
Tournai	21 (16 %)	10.5 %	14.5 %	9.5 %	2.5 %
<i>Sous total de la Cour d'appel de Mons</i>	35 (26.5 %)	16.5 %	23 %	19 %	5 %
TOTAL	133 (100%)	100 %	100 %	100 %	100 %

Durant ce dernier trimestre, nous constatons que le nombre de dossiers qui nous sont parvenus a poursuivi le rythme de croisière de l'année. Ce qui nous fait un total de 133 dossiers, nombre le plus important atteint sur une année de fonctionnement.

2.8. Données quantitatives

N°	Référence	Titulaire(s) du dossier	Origine de la mesure	Type de mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	Intake (en H)	H pré form	H post form	Arrondiss. judiciaire
1	2008/1/05.11.63/R.J.	Laermans D.	Pro	FG	04.03.2008	20.02.2009	T	70	67		5	5	Verviers
2	2008/1/11.10.76/G.O.	Caucheteux F.	MP	FG	05.03.2008	21.01.2009	T	70	70		5	5	Tournai
3	2008/1/23.05.53/M.C.	Scheffers C.	MP	FC	12.03.2008	30.03.2009	T	70	70		5	5	Bruxelles
4	2008/1/08.08.86/D.M.	Laermans D.	MP	FI	13.03.2008	29.01.2009	T	30	30		1	1	Verviers
5	2008/1/07.09.69/F.F.	Scheffers C.	MP	FG	13.03.2008	05.05.2009	T	70	68		5	5	Nivelles
6	2008/1/29.06.77/R.T.	Caucheteux F.	Pro	FG	27.03.2008	21.01.2009	T	70	67		5	5	Tournai
7	2008/1/16.11.77/M.F.	Caucheteux F.	MP	FG	27.03.2008	30.03.2009	T	70	64		5	5	Tournai
8	2008/1/01.03.71/Q.R.	Laermans D.	MP	FG	31.03.2008	19.02.2009	T	70	61		5	5	Liège
9	2008/1/01.05.80/B.R.	Laermans D.	MP	FG	14.04.2008	29.01.2009	T	70	64		5	5	Liège
10	2008/1/11.04.86/B.J.	Laermans D.	Pro	FG	24.04.2008	05.02.2009	T	70	67		5	5	Liège
11	2008/1/30.07.87/D.K.	Scheffers C.	Pro	FI	14.05.2008	19.02.2009	T	30	30		1	1	Nivelles
12	2008/1/22.04.29/K.M.	Watelet V.	ADP	FI	21.05.2008	30.03.2009	T	30	30		1	1	Arlon
13	2008/1/29.03.31/G.R.	Sermon V.	Pro	FG	26.05.2008	05.05.2009	T	70	68		5	5	Namur
14	2008/1/01.07.84/L.J.	Maurage F.	Pro	FI	02.06.2008	28.01.2009	T	30	30		1	1	Bruxelles
15	2008/1/17.08.63/D.H.	Caucheteux F.	MP	FG	02.06.2008	16.02.2009	T	70	64		5	5	Tournai
16	2008/1/16.01.70/F.G.	Laermans D.	MP	FG	03.06.2008	29.01.2009	T	70	67		5	5	Huy
17	2008/1/19.05.48/A.G.	Laermans D.	Pro	FG	03.06.2008	21.08.2009	T	70	68		5	5	Liège
18	2008/1/26.11.70/G.M.	Sermon V.	MP	FG	12.06.2008	11.05.2009	T	70	67		5	5	Neufchâteau
19	2008/1/29.08.63/A.A.	Scheffers C.	MP	FG	16.06.2008	11.05.2009	T	70	67		5	5	Bruxelles
20	2008/1/25.04.69/M.L.	Scheffers C.	MP	FG	23.06.2008	22.04.2009	T	70	64		5	5	Bruxelles
21	2008/1/20.06.56/D.M.	Maurage F.	Pro	FG	25.06.2008	01.04.2009	T	70	70		5	5	Bruxelles
22	2008/1/16.07.51/C.G.	Scheffers C.	ADP	FG	30.06.2008	01.04.2009	T	70	70		5	5	Bruxelles
23	2008/1/28.02.76/M.J.	Scheffers C.	MP	FG	30.06.2008	29.04.2009	T	70	65		5	5	Bruxelles
24	2008/1/18.10.71/G.P.	Scheffers C.	MP	FG	09.07.2008	13.05.2009	T	70	65		5	5	Bruxelles
25	2008/1/06.03.69/G.F.	Laermans D.	SP	FG	10.07.2008	25.03.2009	In	70	27		5		Liège
26	2008/1/06.11.81/N.M.	Scheffers C.	MP	FG	14.07.2008	20.04.2009	T	70	70		5	5	Bruxelles
27	2008/1/25.05.66/V.P.	Tannier S.	Pro	FG	17.07.2008	12.05.2009	T	70	67		5	5	Namur
28	2008/1/11.02.70/V.A.	Tannier S.	PP	FG	23.07.2008	11.05.2009	T	70	67		5	5	Arlon
29	2008/2/24.01.81/D.V.	Sermon V.	Pro	FI	04.08.2008	05.05.2009	T	30	30		1	1	Namur
30	2008/1/25.08.88/S.R.	Caucheteux F.	MP	FI	06.08.2008	10.06.2009	T	30	30		1	1	Tournai

N°	Référence	Titulaire(s) du dossier	Origine de la mesure	Type de mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	Intake (en H)	H pré form	H post form	Arrondiss. judiciaire
31	2008/1/31.08.44/C.M.	Tannier S.	LC	FG	20.08.2008	16.04.2009	T	70	68		5	5	Namur
32	2008/1/19.10.66/G.A.	Scheffers C.	MP	FG	01.09.2008	23.04.2009	T	70	67		5	5	Bruxelles
33	2008/1/14.03.56/H.F.	Tannier S.	LC	FG	01.09.2008	05.01.2009	In	70	14		5		Arlon
34	2008/1/25.07.70/L.E.	Tannier S.	MP	FG	05.09.2008	11.05.2009	T	70	62		5	5	Neufchâteau
35	2008/1/11.07.53/J.M.	Scheffers C.	SP	FG	10.09.2008	15.04.2009	T	70	67		5	5	Nivelles
36	2008/1/09.09.72/H.D.	Tannier S.	Pro	FG	10.09.2008	11.05.2009	T	70	70		5	5	Neufchâteau
37	2008/1/25.09.63/C.A.	Laermans D.	Pro	FG	11.09.2008	10.07.2009	T	70	67		5	5	Liège
38	2008/1/28.08.81/M.L.	Tannier S.	ADP	FG	03.10.2008	28.04.2009	T	70	66		5	5	Namur
39	2008/1/19.05.76/G.D.	Caucheteux F.	MP	FG	13.10.2008	07.10.2009	T	70	63		5	5	Nivelles
40	2008/1/05.04.59/O.M.	Scheffers C.	MP	FI	17.10.2008	29.07.2009	T	30	30		1	1	Bruxelles
41	2008/1/08.12.38/C.J.	Laermans D.	MP	FG	20.10.2008	02.07.2009	T	70	68		5	5	Liège
42	2008/1/02.11.72/G.D.	Scheffers C.	SP	FG	22.10.2008	27.07.2009	T	70	63		5	5	Bruxelles
43	2008/1/06.02.68/N.A.	Caucheteux F.	ADP	FG	05.11.2008	05.01.2009	In	70	2		5		Mons
44	2008/1/23.02.56/P.J.	Laermans D.	Pro	FG	13.11.2008	11.03.2009	In	70	23		5		Verviers
45	2008/1/14.11.65/L.P.	Laermans D.	MP	FG	13.11.2008	29.09.2009	T	70	67		5	5	Huy
46	2008/1/27.11.46/P.J.	Laermans D.	MP	FG	13.11.2008	29.09.2009	T	70	67		5	5	Huy
47	2008/1/14.02.45/N.M.	Sermon V.	MP	FG	18.11.2008	29.09.2009	T	70	67		1	1	Dinant
48	2008/1/11.09.36/L.A.	Tannier S.	ADP	FG	25.11.2008	25.08.2009	T	70	63		1	1	Namur
49	2008/1/13.05.51/V.M.	Scheffers C.	Pro	FG	26.11.2008	29.01.2009	In	70	0		3		Bruxelles
50	2008/1/10.01.52/V.M.	Scheffers C.	Pro	FI	26.11.2008	13.05.2009	T	30	30		1	1	Bruxelles
51	2008/1/13.05.78/L.L.	Scheffers C.	SP	FI	09.12.2008	13.05.2009	T	30	30		1	1	Bruxelles
52	2008/1/31.05.68/E.X.	Scheffers C.	Pro	FI	11.12.2008	15.01.2009	In	30	4H30				Bruxelles
53	2008/1/05.06.64/V.C.	Scheffers C.	Pro	FG	15.12.2008	14.09.2009	T	78	66		1	1	Bruxelles
54	2008/1/17.02.88/F.J.	Caucheteux F.	MP		15.12.2008	05.01.2009	IK	70		2			Nivelles
55	2008/1/29.08.42/J.F.	Scheffers C.	MP	FG	18.12.2008	01.04.2009	In	78	30		5		Bruxelles
56	2009/1/20.06.79/P.C.	Watelet V.	DP		05.01.2009		IK			2			Neufchâteau
57	2009/1/05.07.89/C.C.	Watelet V.	MP	FG	05.01.2009	07.12.2009	T	78	72		1	1	Arlon
58	2009/1/30.10.54/L.L.	Watelet V.	Pro	FG	06.01.2009	09.07.2009	T	70	67		5	5	Liège
59	2009/1/15.11.89/M.J.	Tannier S.	MP	FI	07.01.2009	16.07.2009	T	30	30		1	1	Nivelles
60	2009/1/27.06.87/L.S.	Scheffers C.	MP	FG	07.01.2009	06.02.2009	In	78	5		5		Bruxelles

N°	Référence	Titulaire(s) du dossier	Origine de la mesure	Type de mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	Intake (en H)	H pré form	H post form	Arrondiss. judiciaire
61	2009/1/12.12.87/D.S.	Scheffers C.	MP		12.01.2009		IK			1			Nivelles
62	2009/1/23.08.92/A.A.	Tannier S.	JJ	FI	15.01.2009	07.04.2009	T	30	30		1	1	Charleroi
63	2009/1/06.01.68/P.H.	Laermans D.	Pro		16.01.2009		IK			2			Liège
64	2009/1/13.10.72/D.A.	Watelet V.	ADP	FG	22.01.2009	250.582.009	In	78	12		1		Marche
65	2009/1/07.07.51/G.R.	Scheffers C.	Pro	FG	26.01.2009	30.07.2009	T	78	78		1	1	Bruxelles
66	2009/1/22.02.40/G.A.	Maurage F.	MP	FI	29.01.2009	26.05.2009	In	30	13		1		Dinant
67	2009/1/19.12.87/D.J.	Bastaens S.	Pro	FI	29.01.2009	06.08.2009	T	30	30		1	1	Tournai
68	2009/1/21.11.54/P.A.	Bastaens S.	Pro	FI	29.01.2009	06.08.2009	T	30	30		1	1	Tournai
69	2009/1/05.02.65/R.P.	Bastaens S.	Pro	FI	29.01.2009	13.08.2009	T	30	30		1	1	Tournai
70	2009/1/01.06.79/D.S.	Caucheteux F.	Pro	FG/FI	05.02.2009	17.07.2009	T	30	34		1	1	Charleroi
71	2009/1/25.01.65/D.P.	Caucheteux F.	MP	FG/FI	05.02.2009	14.10.2009	T	78	33		1	1	Tournai
72	2009/1/05.07.74/D.M.	Caucheteux F.	LC	FG	05.02.2009	29.09.2009	T	78	75		1	1	Charleroi
73	2009/1/03.06.50/B.C.	Watelet V.	ADP	FG	09.02.2009	15.05.2009	In	78	6		1		Marche
74	2009/1/17.05.72/C.M.	Laermans D.	Pro	FG	10.02.2009	31.10.2009	T	78	75		1	1	Namur
75	2009/1/15.01.90/L.O.	Tannier S.	DP		11.02.2009		IK			2			Namur
76	2009/1/23.09.52/D.S.	Caucheteux F.	MP	FG	11.02.2009		E	78	66		1		Tournai
77	2009/1/26.09.67/S.R.	Sermon V.	MP	FG	17.02.2009	08.12.2009	T	78	75		1	1	Namur
78	2009/1/15.08.51/D.A.	Sermon V.	MP		19.02.2009		IK				2		Dinant
79	2009/1/15.04.89/T.E.	Scheffers C.	ADP	FI	19.02.2009	30.07.2009	T	30	30				Bruxelles
80	2009/1/03.02.85/P.M.	Maurage F.	Pro	FG/FI	26.02.2009	01.09.2009	T	30	36		1	1	Charleroi
81	2009/1/03.03.69/C.C.	Scheffers C.	MP	FG	02.03.2009	17.12.2009	T	78	75		1	1	Nivelles
82	2009/1/28.02.73/D.M.	Caucheteux F.	SP	FG	02.03.2009	18.05.2009	In	78	5		1		Mons
83	2009/1/12.11.61/D.D.	Caucheteux F.	MP	FG/FI	02.03.2009	28.09.2009	T	78	36		1	1	Tournai
84	2009/1/07.01.86/M.B.	Watelet V.	MP	FI	04.03.2009	16.11.2009	T	30	30		1	1	Marche
85	2009/1/25.02.54/R.J.	Sermon V.	MP	FG	31.03.2009	09.06.2009	In	78	2		1		Dinant
86	2009/1/27.08.71/D.D.	Sermon V.	MP	FG	31.03.2009		E	78	72		1		Dinant
87	2009/1/26.11.74/D.D.	Maurage F.	Pro	FG	31.03.2009	08.12.2009	T	78	72		1	1	Namur
88	2009/1/06.02.68/N.A.	Maurage F.	ADP	FG/FI	02.04.2009	12.10.2009	T	78/30	42		1	1	Mons
89	2009/1/31.03.68/M.E.	Watelet V.	ADP	FG	07.04.2009	07.12.2009	T	78	75		1	1	Neufchâteau

N°	Référence	Titulaire(s) du dossier	Origine de la mesure	Type de mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	Intake (en H)	H pré form	H post form	Arrondiss. judiciaire
90	2009/1/03.03.57/K.M.	Scheffers C.	Pro	FG	15.04.2009	08.12.2009	T	78	75		1	1	Bruxelles
91	2009/1/13.05.51/V.M.	Scheffers C.	Pro	FG	15.04.2009		E	78	78		1		Bruxelles
92	2009/1/17.08.82/B.B.	Tannier S.	JJ	FI	16.04.2009	06.05.2009	In	30	3		1		Namur
93	2009/1/20.08.86/G.J.	Watelet V.	MP	FG	24.04.2009	08.12.2009	T	78	78		1	1	Neufchâteau
94	2009/1/16.09.75/F.P.	Scheffers C.	DS	FG	29.04.2009	10.11.2009	In	78	52		1		Bruxelles
95	20069/1/26.05.44/B.J.	Sermon V.	MP	FG	23.04.2009	08.12.2009	T	78	78		1	1	Namur
96	2009/1/27.06.67/C.C.	Caucheteux F.	Pro	FI	27.04.2009		E	30	22H30		1		Tournai
97	2009/1/07.03.68/S.D.	Scheffers C.	MP	FG	27.04.2009	17.12.2009	T	78	72		1	1	Nivelles
98	2009/1/05.12.630/D.P.	Quairiat MC.	SP	FI	28.04.2009		E	30	23		1		Tournai
99	2009/1/06.07.63/D.M.	Caucheteux F.	MP	FI	29.04.2009	17.12.2009	T	30	30		1	1	Tournai
100	2009/1/19.10.68/M.S.	Maurage F.	DS	FI	30.04.2009		E	30	21		1		Charleroi
101	2009/1/07.06.63/V.M.	Scheffers C.	SP	FG	06.05.2009	17.12.2009	T	78	54		1	1	Bruxelles
102	2009/1/12.08.85/V.T.	Caucheteux F.	Pro	FG	07.05.2009	03.10.2009	In	78	12		1		Charleroi
103	2009/1/02.01.78/D.F.	Scheffers C.	Pro	FI	11.05.2009		E	30	12		1		Bruxelles
104	2009/1/10.04.80/D.M.	Scheffers C.	ADP	FI	13.05.2009	02.06.2009	In	30	2		1		Bruxelles
105	2009/1/27.02.72/H.D.	Watelet V.	Pro	FG	14.05.2009	29.06.2009	In	78	8		1		Neufchâteau
106	2009/1/14.01.69/G.P.	Laermans D.	DP	FG	15.05.2009	15.07.2009	In	78	4		1		Huy
107	2009/1/13.04.83/L.J.	Sermon V.	SP	FG	18.05.2009	14.12.2009	T	78	78		1	1	Namur
108	2009/1/16.11.84/P.J.	Scheffers C.	DP		18.05.2009		IK			2			Bruxelles
109	2009/1/27.07.89/M.J.	Sermon V.	Pro	FG	18.05.2009	20.05.2009	In	78	4		1		Namur
110	2009/1/13.08.58/H.P.	Caucheteux F.	MP		27.05.2009		IK			1			Tournai
111	2009/1/16.04.76/G.S.	Caucheteux F.	MP	FG	27.05.2009	29.07.2009	In	78	27		1		Tournai
112	2009/1/17.02.88/F.J.	Caucheteux F.	MP	FG	29.05.2009	15.07.2009	In	78	6		1		Nivelles
113	2009/1/28.05.49/W.R.	Caucheteux F.	MP	FG	29.05.2009		E	78	35		1		Tournai
114	2009/1/04.12.77/V.F.	Caucheteux F.	MP	FI	29.05.2009	02.12.2009	T	30	30		1	1	Tournai

N°	Référence	Titulaire(s) du dossier	Origine de la mesure	Type de mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	Intake (en H)	H pré form	H post form	Arrondiss. judiciaire
115	2009/1/30.09.71/W.P.	Scheffers C.	Pro	FG/FI	04.06.2009		E	78/30	16H30		1		Bruxelles
116	2009/1/05.10.57/D.P.	Scheffers C.	DS	FG	04.06.2009	15.10.2009	In	78	15		1		Bruxelles
117	2009/1/22.05.52/C.G.	Caucheteux F.	LC	FG	04.06.2009	03.10.2009	In	78	4		1		Tournai
118	2009/1/23.06.75/V.S.	Caucheteux F.	DS	FG	04.06.2009	03.10.2009	In	78	4		1		Mons
119	2009/1/18.03.82/D.M.	Caucheteux F.	Pro	FI	04.06.2009		E	30	28H30		1		Tournai
120	2009/1/14.02.77/P.J.	Sermon V.	Pro	FI	04.06.2009		E	30	24		1		Namur
121	2009/1/07.01.64/B.B.	Caucheteux F.	Pro	FI	04.06.2009	30.09.2009	T	30	30		1		Charleroi
122	2009/1/18.05.83/I.L.	Caucheteux F.	Pro	FI	04.06.2009	30.09.2009	T	30	30		1		Tournai
123	2009/1/16.08.59/T.M.	Sermon V.	Pro	FG	08.06.2009	14.12.2009	T	78	78		1	1	Namur
124	2009/1/17.02.86/V.X.	Bastaens S.	Pro	FG/FI	09.06.2009		E	78/30	19H30		1		Bruxelles
125	2009/1/15.12.69/J.R.	Laermans D.	MP	FG	11.06.2009		E	78	4		1		Huy
126	2009/1/30.06.86/D.V.	Watelet V.	MP	FG	15.06.2009	07.12.2009	T	78	75		1		Arlon
127	2009/1/07.08.47/O.J.	Watelet V.	MP	FG	17.06.2009	07.12.2009	T	78	78		1		Marche
128	2009/1/26.01.62/P.M.	Watelet V.	MP	FG	17.06.2009	07.12.2009	T	78	75		1		Marche
129	2009/1/08.01.77/S.D.	Watelet V.	MP		17.06.2009		IK				1		Marche
130	2009/1/27.05.67/L.S.	Scheffers C.	Pro	FG/FI	22.06.2009		E	78/30	19H30		1		Nivelles
131	2009/1/136.01.89/G.A.	Caucheteux F.	MP	FG	22.06.2009	15.07.2009	In	78	4		1		Tournai
132	2009/1/05.10.63/M.M.	Sermon V.	MP	FG	22.06.2009		E	78	33		1		Namur
133	2009/1/04.01.74/A.L.	Laermans D.	Pro	FG	25.06.2009		P	78	4		1		Liège
134	2009/1/27.05.75/H.J.	Caucheteux F.	ADP	FG/FI	29.06.2009		E	78/30	21		1		Namur
135	2009/1/15.01.65/F.D.	Sermon V.	Pro		29.06.2009		IK				2		Namur
136	2009/1/16.04.52/D.B.	Caucheteux F.	MP	FG	29.06.2009		E	78	63		1		Tournai
137	2009/1/03.03.68/M.A.	Watelet V.	ADP	FI	01.07.2009	30.11.2009	T	30	30		1	1	Arlon
138	2009/1/05.11.56/S.J.	Laermans D.	MP	FI	02.07.2009		E	30	21		1		Verviers
139	2009/1/12.11.93/W.M.	Bastaens S.	JJ	FI	02.07.2009		E	30	19H30		1		Namur

N°	Référence	Titulaire(s) du dossier	Origine de la mesure	Type de mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	Intake (en H)	H pré form	H post form	Arrondiss. judiciaire
140	2009/1/03.09.43/L.P.	Bastaens S.	MP	FG/FI	09.07.2009		E	78 /30	37H30		1		Nivelles
141	2009/1/23.04.63/D.C.	Quairiat MC.	MP	FG	27.07.2009		E	78	36		1		Namur
142	2009/1/14.03.56/H.F.	Watelet V.	Pro	FG	29.07.2009	03.10.2009	In	78	4		1		Arlon
143	2009/1/01.02.80/B.G.	Quairiat MC.	Pro	FG/FI	30.07.2009		E	78/30	22H30		1		Namur
144	2009/1/27.12.44/V.J.	Sermon V.	Pro		31.07.2009		IK			1			Namur
145	2009/1/26.09.30/S.R.	Watelet V.	DP		11.08.2009		IK			2			Marche
146	2009/1/15.07.71/V.P.	Caucheteux F.	MP	FG	13.08.2009		E	78	60		1		Tournai
147	2009/1/28.08.69/B.D.	Laermans D.	Pro	FG	14.08.2009		E	78	21		1		Liège
148	2009/1/24.03.77/A.G.	Laermans D.	Pro	FG	14.08.2009		E	78	24		1		Liège
149	2009/1/16.07.51/C.C	Caucheteux F.	Pro	FG	20.08.2009	03.10.2009	In	78	5		1		Mons
150	2009/1/21.04.83/K.A.	Scheffers C.	MP	FG	26.08.2009	24.09.2009	In	78	6		1		Bruxelles
151	2009/1/02.12.70/B.X.	Scheffers C.	Pro	FG	31.08.2009		E	78	10		1		Nivelles
152	2009/1/22.10.82/U.A.	Scheffers C.	Pro	FG	02.09.2009		E	78	19		1		Bruxelles
153	2009/1/25.03.82/S.J.	Watelet V.	Pro	FG	02.09.2009		P	78	4		1		Arlon
154	2009/1/04.08.88/D.A.	Scheffers C.	MP	FG	07.09.2009		E	78	4		1		Bruxelles
155	2009/1/27.04.62/D.A.	Scheffers C.	MP	FG	14.09.2009		E	78	4		1		Bruxelles
156	2009/1/04.09.68/K.T.	Scheffers C.	MP	FG	16.09.2009		E	78	4		1		Bruxelles
157	2009/1/11.08.54/D.J.	Scheffers C.	Pro	FG	21.09.2009	30.09.2009	In	78	4		1		Bruxelles
158	2009/1/24.10.90/M.O.	Laermans D.	Pro		24.09.2009		IK			1			Liège
159	2009/1/01.01.66/D.S.	Scheffers C.	ADP	FI	24.09.2009		E	78	8H30		1		Bruxelles
160	2009/1/15.05.86/T.T.	Laermans D.	MP	FG	01.10.2009		E	78	18		1		Huy
161	2009/1/11.05.52/T.M.	Scheffers C.	Pro		05.10.2009		IK			2			Bruxelles
162	2009/1/11.08.52/N.W.	Laermans D.	MP		19.10.2009		IK			1			Liège
163	2009/1/10.06.48/D.C.	Scheffers C.	MP	FG	22.10.2009		E	78	31				Bruxelles
164	2009/1/08.07.67/B.E.	Quairiat M-C.	Pro	FG	23.10.2009		E	78	22		1		Namur

N°	Référence	Titulaire(s) du dossier	Origine de la mesure	Type de mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	Intake (en H)	H pré form	H post form	Arrondiss. judiciaire
165	2009/1/18.01.79/P.F.	Scheffers C.	Pro	FG	28.10.2009	07.12.2009	In	78	4		1		Bruxelles
166	2009/1/03.01.59/J.H.	Sermon V.	DS	FI	29.10.2009		E	30	4		1		Dinant
167	2009/1/25.04.69/R.B.	Scheffers C.	MP	FG	04.11.2009		P	78	4		1		Bruxelles
168	2009/1/26.01.70/S.F.	Sermon V.	DP		09.11.2009		IK			1			Namur
169	2009/1/09.11.63/M.P.	Sermon V.	Pro		16.11.2009		IK			1			Neufchâteau
170	2009/1/25.11.85/L.J.	Scheffers C.	MP	FG	18.11.2009		P	78	4		1		Bruxelles
171	2009/1/29.09.79/C.F.	Sermon V.	DS		24.11.2009		IK			1			Namur
172	2009/1/21.06.80/D.F.	Scheffers C.	ADP	FI	24.11.2009		E	30	5H30		1		Nivelles
173	2009/1/23.08.78/L.J.	Scheffers C.	MP	FG	26.11.2009		P	78	4		1		Bruxelles
174	2009/1/12.03.80/M.S.	Sermon V.	MP	FG	30.11.2009		P	78			1		Dinant
175	2009/1/27.02.68/R.V.	Caucheteux F.	Pro	FG	30.11.2009		P	78	3		1		Tournai
176	2009/1/23.03.61/D.E.	Sermon V.	DP		03.12.2009		IK			1			Namur
177	2009/1/15.08.65/D.C.	Sermon V.	DP		03.12.2009		IK			1			Namur
178	2009/1/23.06.68/V.G.	Scheffers C.	SP	FG	07.12.2009		P	78			1		Bruxelles
179	2009/1/02.04.87/L.A.	Caucheteux F.	Pro	FG	08.12.2009		P	78			1		Charleroi
180	2009/1/16.01.80/D.D.	Caucheteux F.	DS	FG	08.12.2009		P	78			1		Mons
181	2009/1/23.09.66/B.P.	Caucheteux F.	Pro	FG	10.12.2009		IK			2			Tournai
182	2009/1/24.12.62/D.J.	Bastaens S.	Pro	FG	10.12.2009		IK			1			Bruxelles
183	2009/1/08.08.52/R.F.	Sermon V.	ADP		14.12.2009		IK			1			Namur
184	2009/1/20.09.59/B.D.	Sermon V.	DP		14.12.2009		IK			1			Namur
185	2009/1/28.01.86/J.J.	Laermans D.	Pro	FG	14.12.2009		P	78			1		Liège
186	2009/1/10.12.48/C.F.	Laermans D.	Pro	FG	14.12.2009		P	78			1		Liège
187	2009/1/05.05.88/G.S.	Sermon V.	ADP		14.12.2009		IK			1			Dinant
188	2009/1/11.03.65/N.P.	Caucheteux F.	Pro	FG	14.12.2009		P	78			1		Mons

RAPPORT QUALITATIF D'ACTIVITE

1. LES ACTIONS AU NIVEAU DES ARRONDISSEMENTS JUDICIAIRES

1.1. LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE LIEGE

NAMUR :

- Des contacts ponctuels ont eu lieu avec les nouveaux assistants de justice afin de leur présenter notre service et notre méthodologie.
- Une rencontre a eu lieu avec deux magistrats du Siège qui traitent les faits de mœurs en correctionnel ainsi qu'avec les juges d'instruction. Un courrier a été envoyé au Président de la Chambre du Conseil en vue d'une rencontre de sensibilisation.
- Une rencontre a eu lieu avec un psychologue du service psycho-social de la prison afin d'affiner notre collaboration.
- Le **groupe 17** s'est clôturé le 02 avril 2009, le **groupe 18**, le 18 août 2009 et le **groupe 19**, le 24 novembre 2009. Un **20^{ième} groupe** a débuté le 24 septembre 2009 et un **21^{ième} groupe** devrait commencer fin janvier 2010.
- Des rencontres régulières ont lieu au sein de la plateforme provinciale des violences intrafamiliales.

LIEGE :

- Un **7^{ème} groupe** s'est clôturé le 26 juin 2009. Un **8^{ème} groupe** s'est mis en place le 10 novembre 2009. Un **9^{ème} groupe** devrait débuter dans le 1^{er} trimestre 2010.
- Des contacts réguliers ont lieu avec la coordinatrice de la Maison de Justice et les assistants de justice, notamment lors de la préparation de chaque nouveau groupe.
- Nous avons, par ailleurs, rencontré les magistrats du Parquet et du Siège, et envoyé un courrier de sensibilisation aux avocats.
- Un contact a eu lieu avec l'ESS Sygma en prévision de l'organisation de nos groupes dans leurs locaux.

HUY :

- Un courrier de sensibilisation a été envoyé aux magistrats du Siège et du Parquet.

VERVIERS :

- Des contacts ponctuels ont eu lieu avec les assistants de justice afin de leur rappeler notre méthodologie.
- Un courrier de sensibilisation a été envoyé aux magistrats et aux avocats. Une rencontre a eu lieu avec les magistrats du Siège.

ARLON :

- Des contacts ponctuels ont eu lieu avec les assistants de justice et les magistrats afin de leur présenter notre méthodologie et discuter de dossiers éventuels.
- Une rencontre a eu lieu avec la directrice de la Maison de Justice.
- Un **1^{er} groupe** a débuté le 20 octobre 2008 pour se clôturer le 27 avril 2009.

MARCHE :

- Une sensibilisation téléphonique a eu lieu avec le Procureur du Roi et la Maison de Justice, notamment en vue de la préparation d'un nouveau groupe sur Libramont qui tardait à se mettre en place faute de participants. Peu de temps après, 4 dossiers nous sont parvenus et le groupe a pu se mettre en place.

NEUFCHATEAU :

- Des contacts ponctuels ont eu lieu avec les assistants de justice afin de leur rappeler notre méthodologie et leur signaler qu'un groupe 3 pourrait débuter à Libramont, ce qui a été le cas au 18 mai 2009. Malheureusement, faute de participants, le groupe a été suspendu au bout de 2 séances, le temps d'avoir de nouveaux dossiers orientés vers notre service. Il a pu reprendre avec 6 participants dès le 29 juin pour se clôturer le 23 novembre.
- Une rencontre a eu lieu avec la directrice de la Maison de Justice.

DINANT :

- Une rencontre a eu lieu avec les assistantes de justice du service de médiation pénale et plusieurs dossiers nous sont alors parvenus, car ces dernières ont sensibilisé leur magistrat de liaison à notre travail.

- Suite à un courrier de sensibilisation au Parquet, une rencontre a eu lieu en novembre avec les substituts traitant les affaires de mœurs.

1.2. LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE BRUXELLES

BRUXELLES :

- Le **groupe 12** s'est clôturé le 4 mars 2009, le **groupe 13**, le 1er avril 2009, le **groupe 14**, le 13 juillet 2009 et le **groupe 15**, le 18 novembre 2009. Un **groupe 16** avait débuté le 10 septembre 2009 mais a dû s'interrompre le 12 novembre. Un **groupe 17** s'est mis en place le 4 novembre 2009. Un **18^{ème} groupe** devrait débuter fin janvier 2010.
- Le CAB (Centre d'Appui Bruxellois) a organisé un colloque en février ainsi qu'une présentation de son rapport d'activité de l'année 2008. Nous avons également participé à deux réunions de coordination.
- Suite à une discussion avec le coordinateur de la Maison de Justice, une rencontre de sensibilisation a été prévue avec les nouveaux assistants de justice à la mi-décembre.

NIVELLES :

- Des rencontres ponctuelles ont lieu avec les assistants de justice, surtout avec le service de médiation pénale et dernièrement avec le service de probation.

1.3. LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE MONS

MONS :

- Nous avons tenté à nouveau de sensibiliser les magistrats au cours de ce deuxième trimestre. Cela s'est fait de manière très ponctuelle. Au cours de ce dernier trimestre, nous avons tenté une nouvelle prise de contact et une rencontre est prévue fin janvier 2010.
- Afin de pouvoir organiser un maximum de groupes, nous avons décidé de réunir les participants de Mons et de Charleroi dans un local à La Louvière, pour faciliter le déplacement des participants, où un **groupe 2** a débuté en avril pour se clôturer en juin suite au manque de motivation des 4 participants restants. Un **3^{ème} groupe** est prévu fin janvier 2010.
- Des contacts ont lieu avec l'ESS qui oriente ponctuellement des dossiers vers notre service. Une réunion de mise au point est par ailleurs prévue début 2010.

TOURNAI :

- Des rencontres ponctuelles ont lieu avec les assistants de justice, surtout avec le service de médiation pénale. Pour le service de probation, une réunion de sensibilisation est prévue début 2010.

CHARLEROI :

- Suite à notre sensibilisation des nouveaux assistants de justice fin 2008, plusieurs dossiers nous sont parvenus. Nous espérons continuer sur cette voie.

2. ORGANISATION INTERNE

2.1. LES FORMATIONS

Au cours de ce dernier trimestre 2009, nous avons animé **8 groupes : 3 à Bruxelles, 2 à Namur, 1 à Liège, 1 à Libramont et 1 à Tournai.**

Ceux-ci sont toujours animés par deux formateurs.

Habituellement, nous fonctionnions avec une formation de **78H**, en groupe, comprenant 71H de groupe pur et 7H d'entretiens individuels pré (4H) et post-groupe (3H). Dans ces 7H étaient prévus une anamnèse et des tests pré et post groupe. Ces derniers étaient destinés notamment à observer l'évolution de nos participants suite à la formation dont ils avaient bénéficié. Malheureusement, nous nous sommes rendus compte qu'il était fastidieux pour nos participants de remplir ces questionnaires et que les résultats étaient souvent biaisés. Suite à ce constat, nous avons décidé de stopper le passage de ces tests et d'approfondir notre connaissance du participant par une anamnèse plus fouillée qui sera passée en deux entretiens individuels pré-groupe d'1H30.

Dès le 1^{er} janvier 2010, la formation de groupe comportera 75H et sera répartie comme suit :

- 3H d'anamnèse ;
- 71H de groupe (1 séance de 2H et 23 séances de 3H) ;
- 1H de bilan.

La **formation individuelle**, quant à elle, comporte toujours **30H**.

Les seuls entretiens qui ne sont pas comptabilisés dans ces totaux sont les entretiens tripartites pré et post-formation qui ont lieu dans les Maisons de Justice.

2.2. LES REUNIONS INSTITUTIONNELLES

- L'équipe se réunit toujours le mardi matin. La planification des activités par arrondissement et la résolution des problèmes de fonctionnement de groupes et de l'équipe y sont traitées.
- Nous continuons à revoir nos modules d'intervention et à développer nos exercices de formation lors de nos réunions de **méthodologie**. Cela nous permet de nous harmoniser et d'améliorer la cohérence des formations. Cette réunion permet également de faire-part de nos lectures au reste de l'équipe afin d'améliorer nos stratégies d'intervention.
- Nous organisons régulièrement des **intervisions** (chaque paire de formateurs peut amener une situation problématique qui est réfléchiée en équipe), une présentation de groupe et la présentation individuelle de chaque participant.
- A partir de janvier 2010, une **supervision** d'équipe sera mise en place. Elle sera assurée par Claire BACHELERIE, psychologue avec une expérience de plus de 10 ans dans le suivi des auteurs d'infractions à caractère sexuel.

2.3. LA FORMATION CONTINUE

- Nous participons toujours à plusieurs modules de la formation de base dispensée par l'UPPL à l'égard des membres des services psychosociaux des prisons et des équipes de santé spécialisées. Nous sommes également intervenus à raison d'une demi-journée pour présenter notre module d'intervention en groupe.
- Trois de nos collègues poursuivent à titre privé un Certificat Universitaire en « Intervention psychologique : psychothérapie » à l'UCL.
- Un membre de l'équipe a participé à une formation de deux jours sur la violence au sein des couples homosexuels. Celle-ci était organisée par la cellule Egalité des chances de la Province de Namur.

2.4. LA FORMATION EXTERNE

Parallèlement, deux membres de l'équipe triangle participent depuis 2008 au sein du Centre d'appui, à la valorisation de la forme spécifique de la formation triangle par une information de deux jours sur notre module de formation auprès des élèves de l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP) française à Agen. Ces derniers devront dans leur futur poste, développer des programmes de prévention de la récidive intra et extra-pénitentiaire, dont la plupart avec des auteurs d'infractions à caractère sexuel

2.5. LA RECHERCHE

Les données collationnées par notre service sont analysées afin d'évaluer l'impact de la formation sur les participants et par conséquent, l'efficacité de notre travail. François CAUCHETEUX, formateur au sein de notre équipe, se charge de cette tâche, en collaboration avec Laurence WILLOCQ, psychologue au Centre d'appui de Tournai.

3. REPARTITION DU TRAVAIL DU PERSONNEL

3.1. EVOLUTION DE L'EMPLOI

Avec le temps de travail octroyé par le SPF Justice le 1er janvier 2009, aucun changement n'a eu lieu dans la répartition de temps de travail de l'équipe au cours des 3 premiers trimestres. Nous étions à 7 ETP dont 6 ETP formateurs et 1 ETP secrétaire.

Depuis le mois d'avril, suite aux grossesses de Sarah TANNIER et de Elodie MARTIN, des changements ont eu lieu :

- Au niveau du pôle formateur : Sarah TANNIER (0.8 ETP) écartée le 07 avril a été remplacée directement en partie par François CAUCHETEUX qui est passé de 0.8 ETP à temps plein. A partir du 1^{er} mai, Marie-Charlotte QUARIAT, psychologue, est venue renforcer l'équipe à mi-temps.
- Au niveau du pôle secrétariat : Elodie MARTIN a été remplacée par Vanessa BOUCHEZ du 1^{er} juin au 30 octobre.

Au cours du dernier trimestre, Dimitri LAERMANS a souhaité passer d'un temps plein à un 0.5 ETP dès le 5 octobre. François MAURAGE (0.8 ETP) a quitté le service à la mi-octobre et Valérie WATELET (0.5 ETP) le 30 novembre, tous deux à leur demande.

Avec ces changements, dès janvier 2010, Marie-Charlotte QUARIAT passera d'un 0.5 ETP à un 0.8 ETP et une nouvelle personne sera engagée à 0.8 ETP pour assurer les groupes dans le Hainaut et venir en renfort à Bruxelles selon les nécessités du service.

Quant à Sarah TANNIER, elle a prolongé son absence en raison d'un congé d'allaitement du fait des risques pour la santé de son enfant. Elle sera de retour début mars.

3.2. DETAIL DES PRESTATIONS

A. Les animations/formations (6678H)

Dans cette rubrique, nous avons adapté notre tableau selon les directives établies lors de la réunion au SEMA, le 16 mai 2006.

Pôles	Formation de groupe	Formation individuelle
Animation	1 774H45	676H30
Préparation	903H30	345H00
Cloture	159H00	42H00
Débriefing et suivi	450H30	40H00
Déplacements	850H00	206H00
Formation continue	825H00	219H45
Divers	142H30	43H30
TOTAL	5 105H15	1 572H45
TOTAL GLOBAL	6 678H00	

La mesure débute et se termine par un entretien tripartite avec l'assistant de justice. Ces deux entretiens sont repris dans les pôles « préparation » et « clôture ».

B. La sensibilisation (205H45)

LES ARRONDISSEMENTS JUDICIAIRES (312H15) :

ARRONDISSEMENT POURVOYEUR	Année 2009
Bruxelles	26H30
Nivelles	1H45
<i>Sous total de la Cour d'appel de Bruxelles</i>	<i>28H25</i>
Arlon	9H45
Dinant	13H15
Huy	10H00
Liège	14H45
Marche	5H30
Namur	43H45
Neufchâteau	10H30
Verviers	9H00
<i>Sous total de la Cour d'appel de Liège</i>	<i>116H30</i>
Charleroi	3H00
Mons	4H30
Tournai	2H00
<i>Sous total de la Cour d'appel de Mons</i>	<i>9H30</i>
TOTAL	154H15

DIVERS (158H00) :

- ✓ Participation au colloque du Centre d'Appui Bruxellois ;
- ✓ Participation à des entretiens sur notre pratique destinés au mémoire de deux étudiantes en psychologie de l'ULg, une étudiante en criminologie de l'UCL et discussions avec des stagiaires potentiels ;
- ✓ Formation de futurs agents d'insertion et de probation français à notre pratique de groupe de prévention de la récidive, ENAP (École Nationale d'Administration Pénitentiaire) à Agen ;
- ✓ Sensibilisation du Président de notre Conseil d'administration ;
- ✓ Sensibilisation de notre futur superviseur d'équipe ;
- ✓ Sensibilisation du coordinateur de l'institut belge de victimologie ;
- ✓ Courriers, entretiens téléphoniques, etc. ;
- ✓ Déplacements pour les missions inhérentes à la sensibilisation.

C. La gestion d'équipe (4022H00)

- ✓ Réunions d'équipe Triangle;
- ✓ Réunions d'équipe avec le directeur de l'UPPL ;
- ✓ Réunion des coordinateurs de l'UPPL ;
- ✓ Coordination (préparation des réunions, réunions de coordination BP-VS, gestion d'équipe, rapports d'activité, comptabilité, gestion informatique, réunion avec le SEMA, etc.);
- ✓ Déplacements pour les tâches incombant à la gestion d'équipe ;
- ✓ Diverses tâches administratives ;
- ✓ Encodage des données diverses sur nos participants afin de réaliser diverses recherches et publications ;
- ✓ Tâches administratives réalisées par notre secrétaire.

RECAPITULATIF DES HEURES PRESTÉES

Période concernée : janvier à décembre 2009

ASBL : UPPL – département Formation Triangle.

Quantification du personnel en équivalence temps plein par mois :

6,9 ETP (équivalents temps plein) dont 5,4 ETP formateurs, 0,5 ETP coordinateur et 1 ETP secrétaire.

Les formations	6 678H00
La sensibilisation /information	3 12H15
La gestion d'équipe	4 022H00
Total des heures prestées	11 012H15

CONCLUSIONS

Durant cette année 2009, 133 dossiers nous sont parvenus, soit le nombre le plus important depuis le début de l'existence de notre service. Nous constatons que les dossiers continuent à affluer davantage que les autres années et ce, au niveau de tous les arrondissements judiciaires. Notre axe de travail principal étant resté centré sur la sensibilisation « individuelle » de nos partenaires judiciaires.

Nous avons toujours des groupes qui fonctionnent régulièrement sur les arrondissements de Namur, Bruxelles, Liège, Tournai, Libramont et nous espérons qu'il en sera de même pour Arlon et Mons. Quatre nouveaux groupes sont déjà prévus dans le courant du premier trimestre 2010.

Prochainement, nous arriverons à la fin de la révision de notre méthodologie qui se veut plus proche du vécu actuel et du bien-être futur des participants. Celle-ci sera présentée dans l'un des prochains rapports d'activité.